



Association pour la Promotion  
des Activités Socio Éducatives  
de Vénissieux

## Règlement Centres de Vacances

### 1) Pour toute inscription, l'enfant doit être obligatoirement scolarisé et avoir 6 ans révolus le 1<sup>er</sup> jour du séjour

### 2) Annulation

Les annulations ou modifications de réservation doivent être formulées par courrier ou par mail pour être prises en compte,

Aucun remboursement du prix du séjour ni des acomptes ne sera fait sauf en cas de présentation d'un justificatif ou d'un certificat médical.

Aucun remboursement du prix du séjour pour tout séjour écourté à la demande du participant.

**Dans tous les cas, toute modification ou annulation entraînera la perception forfaitaire de 15 € de frais de dossier par enfant.**

### 3) Frais de rejet chèque impayé

Pour tout chèque impayé et rejeté par la banque, les frais bancaires seront imputés à la famille.

### 4) Départs et retours

Les convocations sont remises lors de l'inscription et renvoyées par mail avant le départ sous condition du règlement de la totalité du séjour. Elles contiennent les informations suivantes : les horaires de départ et de retour, le lieu du rendez-vous et les conditions de voyage.

**La présence d'un parent ou d'un détenteur de l'autorité parentale au départ comme au retour est obligatoire.**

### 5) Transports Pour le départ des séjours vacances, soyez bien à l'heure le car n'attend pas.

### 6) Autorisation concernant l'image

Dans le cadre de notre communication, l'APASEV est amenée à prendre des photos ou vidéos des différents séjours et notamment des enfants, des jeunes.

Si vous vous y opposez, merci de nous en informer par courrier.

### 7) Assurance

Pour les activités, l'APASEV a souscrit une assurance à la MAIF n°0 902 620 N.

**Toutefois les parents doivent obligatoirement avoir un contrat d'assurance responsabilité civile (couvrant les dommages corporels).**

### 8) Projet éducatif de l'APASEV

Pour en prendre connaissance :

- sur le site internet [www.apasev.fr](http://www.apasev.fr)
- au siège de l'APASEV

Projet pédagogique séjour :

- un livret résumant le projet pédagogique du séjour vous est distribué à l'inscription.
- L'intégralité est consultable sur demande auprès des directeurs de séjour.

### 9) Santé et Alimentation lors du séjour

Le dossier d'inscription doit être **obligatoirement** complété entièrement et signé par le responsable légal de l'enfant. Toutes les informations permettant d'accueillir votre enfant en toute sécurité pour sa santé, doivent être mentionnées (troubles du comportement, PAI, pathologies, handicap..).

L'obligation faite à l'APASEV en tant qu'organisateur, d'apporter aux enfants et aux jeunes une alimentation équilibrée et diversifiée, n'est pas conciliable avec des demandes spécifiques difficiles à gérer pendant les séjours, hormis les prescriptions médicales.

L'APASEV doit fournir un repas de bonne qualité aux enfants et favoriser leur éducation nutritionnelle. Les enfants sont encouragés à se nourrir correctement.

**Nous diversifions les apports protéiniques et privilégions au maximum les produits de saison avec des circuits courts. Seule la viande de porc fait l'objet d'un remplacement.**

### 10) Frais médicaux

Durant le séjour, l'APASEV avance les frais médicaux : visite chez le médecin, médicaments, etc.

**L'APASEV ne peut pas se faire rembourser directement par la Sécurité Sociale.**

**Le remboursement par les familles des frais médicaux occasionnés pendant le séjour s'effectuent directement à l'APASEV avant la fin du séjour.**

Les feuilles de soins vous seront alors remises afin d'obtenir le remboursement auprès de votre organisme de Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

### 11) Activités

Tous les projets d'activités de nos séjours ont une finalité éducative et ludique.

**Les structures proposent des activités de plein air qui demandent des tenues adéquates (pas de vêtements neufs) et ne nécessitent pas d'objets de valeur (téléphone, bijoux...).**

**Je soussigné (e) M. ou Mme \_\_\_\_\_ certifie**

- avoir reçu les factures, trousseaux, descriptifs des séjours, informations départs/retours
- avoir vérifié les dates des séjours de mes enfants.
- avoir reçu le livret du centre de vacances.

Enfant : \_\_\_\_\_ inscrit au séjour \_\_\_\_\_

Enfant : \_\_\_\_\_ inscrit au séjour \_\_\_\_\_

Enfant : \_\_\_\_\_ inscrit au séjour \_\_\_\_\_

Enfant : \_\_\_\_\_ inscrit au séjour \_\_\_\_\_



**J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement, et m'engage à le respecter.**

LOI INFORMATIQUE, FICHIERS ET LIBERTES

*Nous stockons vos données sur un logiciel sécurisé.*

*Nous rappelons à nos adhérents la possibilité d'exercer leur droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et de suppression sur les données nominatives les concernant dans les conditions prévues par la loi n°78-17 du 06 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers, et aux libertés, en contactant l'Apasev, 5 avenue Marcel Houël 69200 VENISSIEUX*

**Vénissieux, le ...../...../.....**

**Signature :**